

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif



DOSSIER TECHNIQUE POUR LA CRÉATION OU LA RÉHABILITATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

Toute demande sera adressée au:

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

de la FLERS AGGLO

1 rue d'Athis

CS 149

61103 FLERS CEDEX

spanc@flers-agglo.fr – 02.33.98.44.44

Pièces constituant ce dossier

- **Etude de conception d'une installation d'assainissement non collectif (formulaire)**
- **Liste des bureaux d'études spécialisés dans la préconisation de filière**
- **Attestation de TVA à taux réduit pour les habitations de plus de 2 ans**
- **Autorisation de rejet dans le cas des filières drainées**

Documents à nous transmettre

- **le formulaire ci-joint rempli et signé**
- **2 attestations de TVA réduite ci-jointe complétées et signées pour les habitations de plus de 2 ans**
- **un dossier de l'étude de filière**
- **l'autorisation de rejet en cas de filière drainée**